

SALON ≡ DU LIVRE DE TROIS- RIVIÈRES

Chers exposants,

Nous avons cette année des partenariats qui permettent aux gens de se mériter de l'argent à dépenser dans le Salon du livre. Encore cette année, nous avons décidé de produire de « l'argent Salon du livre » d'une valeur de 5 \$ et 10 \$, échangeable uniquement lors de ce 34^e Salon.

Nous vous remercions d'informer les employés qui travailleront dans vos stands et de leur donner un exemple de « l'argent Salon du livre » ci-dessous.



Il est également important de noter que cette monnaie ne peut être copiée. Si des gens étaient tentés de reproduire cette monnaie, les mots "VOID COPIED" apparaîtraient partout sur la copie, rendant celle-ci facilement détectable. Un billet ayant cette trame de fonds ne serait donc pas utilisable. Voici un exemple d'il y a quelques années, à titre de référence :



Achat dans les stands

Nous vous demandons d'accepter cette monnaie dans vos stands pour **l'achat de livre seulement**. La monnaie étant produite en coupures de 5 \$ et 10\$, vous n'aurez pas à remettre de montant important. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser « l'argent Salon du livre ». Si vous ne souhaitez pas participer à cette promotion, je vous invite à nous en informer. Nous aviserons ainsi les visiteurs concernés.

Remboursement

Afin de vous faire rembourser « l'argent Salon du livre », nous vous demandons d'inscrire bien lisiblement le nom de votre maison d'édition au dos des billets perçus et de venir les déposer au bureau administratif du Salon au Delta (salle Bécancour), **avant 17h dimanche le 27 mars**. Un bénévole recueillera les billets et nous vous ferons parvenir un chèque dans les jours suivants le Salon.

Merci de votre collaboration,

Étienne Poirier
Codirecteur général et directeur administratif